
**Huiles essentielles — Préparation des
échantillons pour essai**

Essential oils — Preparation of test samples

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

ISO 356:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/960c7a04-1bb0-42a6-8a9f-99b4dae01354/iso-356-1996>



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 356 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 356:1977), dont elle constitue une révision technique.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 356:1996](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/960c7a04-1bb0-42a6-8a9f-99b4dae01354/iso-356-1996)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/960c7a04-1bb0-42a6-8a9f-99b4dae01354/iso-356-1996>

© ISO 1996

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet central@isocs.iso.ch
X.400 c=ch; a=400net; p=iso; o=isocs; s=central

Imprimé en Suisse

Huiles essentielles – Préparation des échantillons pour essai

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale donne des directives générales pour la préparation des échantillons d'huiles essentielles en vue de leur analyse en laboratoire.

Elle est applicable notamment aux huiles essentielles qui ne peuvent pas être analysées directement, c'est-à-dire à celles qui sont solides ou partiellement solides à température ambiante et à celles qui sont troubles du fait de la présence d'eau ou de particules en suspension.

La présente méthode ne peut pas être utilisée pour des échantillons devant servir à la détermination de la teneur en eau.

2 Principe

Filtration de l'huile essentielle, rendue liquide, si nécessaire, par chauffage à une température convenable, en présence de sulfate de magnésium ou de sulfate de sodium en vue d'éliminer l'eau et les substances insolubles.

3 Appareillage

Matériel courant de laboratoire et, en particulier, ce qui suit, <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/960c7a04-1bb0-42a6-8a9f-99b4dae01354/iso-356-1996>

3.1 Étuve.

3.2 Fioles coniques.

3.3 Dispositif de filtration approprié.

4 Réactif

4.1 **Sulfate de magnésium**, neutre, récemment séché, ou **sulfate de sodium**, récemment séché.

Pour sécher le sulfate de magnésium ou le sulfate de sodium, chauffer jusqu'à masse constante entre 180 °C et 200 °C (température prise dans la masse constamment remuée). Pulvériser finement et conserver dans un flacon sec hermétiquement bouché.

5 Mode opératoire

5.1 Huiles essentielles solides ou partiellement solides à température ambiante

Liquéfier l'huile essentielle en la plaçant dans une étuve (3.1), maintenue à la température la plus basse possible pour laquelle sa liquéfaction est obtenue en moins de 10 min. Cette température est généralement supérieure de 10 °C au point de congélation présumé. Éviter pendant cette opération, principalement dans le cas d'huiles essentielles contenant des aldéhydes, l'entrée de l'air dans le récipient contenant l'huile essentielle. À cette fin, desserrer, sans le retirer, le bouchon de fermeture. Verser ensuite l'huile essentielle liquide dans une fiole sèche (3.2), préalablement réchauffée à l'étuve à la même température que celle indiquée ci-dessus et de manière qu'elle soit remplie, au maximum, aux deux tiers de sa capacité.

Au cours de toutes les opérations ultérieures, l'huile essentielle doit être maintenue à la température la plus basse à laquelle elle reste encore liquide.

5.2 Huiles essentielles liquides à température ambiante

Verser l'huile essentielle dans une fiole sèche (3.2), l'huile et la fiole étant à la même température, de manière qu'elle soit remplie au maximum, aux deux tiers de sa capacité.

5.3 Traitement de l'huile essentielle

Dans les deux cas indiqués (5.1) et (5.2), introduire dans la fiole une quantité telle d'agent déshydratant [sulfate de magnésium ou sulfate de sodium (4.1)] qu'il représente 15 % environ de la masse de l'huile essentielle. Agiter vigoureusement de temps en temps pendant 2 h au moins. Filtrer ensuite l'échantillon.

Vérifier l'action de l'agent déshydratant en ajoutant 5 % environ de sulfate de magnésium ou de sulfate de sodium.

Attendre 2 h puis filtrer.

Il convient que l'agent déshydratant soit encore sous forme pulvérulente et que l'huile essentielle soit claire et limpide.

Dans le premier cas (5.1), effectuer la filtration à l'étuve, à la température appropriée (voir 5.1). Ne pas prolonger plus qu'il n'est nécessaire le séjour de l'huile dans l'étuve.

NOTE 1 Il convient que ces opérations précèdent immédiatement l'analyse. À défaut, il est recommandé de conserver l'huile filtrée en récipient préalablement séché, bien rempli, hermétiquement bouché, à l'abri de la lumière vive et dans un endroit frais.

NOTE 2 Dans certains cas, précisés dans la Norme internationale appropriée, il convient d'éliminer les phénolates métalliques qui colorent l'huile essentielle, par agitation avec de l'acide citrique ou de l'acide tartrique.

[ISO 356:1996](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/960c7a04-1bb0-42a6-8a9f-99b4dae01354/iso-356-1996>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 356:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/960c7a04-1bb0-42a6-8a9f-99b4dae01354/iso-356-1996>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 356:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/960c7a04-1bb0-42a6-8a9f-99b4dae01354/iso-356-1996>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 356:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/960c7a04-1bb0-42a6-8a9f-99b4dae01354/iso-356-1996>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 356:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/960c7a04-1bb0-42a6-8a9f-99b4dae01354/iso-356-1996>

ICS 71.100.60

Descripteurs: produit dérivé des fruits et légumes, huile essentielle, échantillonnage, spécimen d'essai, préparation de spécimen d'essai.

Prix basé sur 2 pages
